

discours de Pierre Mauroy

Assemblée Nationale

Mardi 25 avril 1989

débat sur le Xème Plan

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mes chers collègues,

Un monde imprévisible et difficile renforce l'impératif du Plan.

Opposer intelligence et volonté au foisonnement des événements, n'est-ce pas le devoir naturel de toute société humaine ?

C'est pourquoi il n'est guère étonnant que la planification se soit développée au-delà de la France et au-delà de la gauche.

Bousculées par la crise la plupart des Nations industrialisées ont depuis dix ans éprouvé cette nécessité de mieux fixer leurs caps.

Ainsi la France n'a plus - l'a t-elle jamais eu d'ailleurs ? - le monopole du débat sur le Plan, même si l'action planificatrice s'exprime sous des formes et dans des contextes propres à chaque Nation.

La stratégie des grandes entreprises s'appuie sur des plans.

Le Japon a pris son élan à partir d'une stricte planification de ses investissements industriels hier, technologiques aujourd'hui et sans doute financiers demain.

Les Etats Unis aident massivement la recherche militaire - songeons à ce que l'on a appelé la "Guerre des étoiles" - et disposent ainsi d'un gigantesque système d'incitation. Cet interventionnisme libéral a permis aux Etats Unis les percées que l'on connaît en matière d'aéronautique, d'espace et d'informatique.

Quant à l'Allemagne elle a fait depuis longtemps d'un système original de prévision l'un des outils les plus performants de définition de sa politique économique.

Prospective, prévision, programmation... Chacune de ces trois techniques est le gage de succès de toute politique économique qui fonde son action sur la durée.

On peut invoquer les difficultés de la prévision face à un avenir incertain. Et il est vrai que les procédures de planification ne peuvent rester immuables. Elles doivent tenir compte de l'évolution de notre économie et de notre société, des transformations de l'environnement international. **C'est pourquoi planifier est un art difficile. Mais faut-il être assuré de tout prévoir, pour accepter de prévoir un peu ?**

Défricher, organiser l'avenir, voilà l'objectif de ce débat. Ce débat qui est indispensable pour réduire la part d'incertitude propre au fonctionnement du marché.

En effet, le Plan ne s'oppose pas au marché. Il en est même le complément logique et nécessaire. Et parfois même sa condition d'existence.

Ce discours , le Premier Ministre le tenait déjà il y a sept ans devant l'Assemblée Nationale en présentant une réforme remarquée de la planification.

Le Plan n'est pas né à gauche. Et ceux qui en ont porté la conception, du Conseil National de la Résistance au Général De Gaulle, soutenus par Pierre Mendes - France, ne proposaient d'autre offensive idéologique que celle de construire l'avenir de la France.

Si j'insiste sur la nécessité du Plan, c'est parce que la droite a mené de 1986 à 1988 une politique fantasque , que l'ensemble du gouvernement d'alors ne semblait d'ailleurs même pas partager. **Cette politique, assise sur une lecture hostile à la planification et à son histoire, tenta de mettre en pièces un instrument qui partout à l'étranger forçait l'estime.**

*

*

*

Vous avez donc hérité Monsieur le Ministre chargé du Plan d'une situation navrante : un Plan mis à l'encan en cours d'application. Une absence totale de préparation de la suite.

Mais il vous restait deux atouts : l'intérêt des partenaires sociaux et la compétence des fonctionnaires du Commissariat Général du Plan : ceci vous permet en moins d'un an de présenter ce Xème Plan, si vous m'autorisez cette dénomination qui me paraît conforme à la tradition.

C'est dans la continuité que se mesure la crédibilité des Plans. La brièveté des délais de réalisation ne vous a pas permis de présenter un **bilan du IXème Plan**. Et c'est dommage car le IXème Plan préparé par Michel Rocard et Jean Le Garrec a été important à plus d'un titre.

Il a en effet mis en oeuvre la politique de rigueur, élaboré une stratégie de modernisation et créé les contrats de plan Etats-Régions.

Les contrats de Plan Etat-Régions ont constitué une innovation majeure. Loin de s'en tenir aux créations artificielles du passé qui ne constituaient que des formes classiques de délégations de crédit, la volonté du législateur a été de mettre en place une planification ordonnée autour de quelques grandes priorités et surtout, élaborée conjointement par les Régions et l'Etat.

C'était la concordance de deux grandes réformes : la décentralisation et la planification. La liberté locale devenait ainsi complémentaire de la nécessité d'un développement concerté. C'était mettre nos régions à l'heure de l'Europe et à parité de moyens avec leurs homologues allemands, italiens ou néerlandais.

Le IXème Plan définissait aussi les lignes de force de la politique de rigueur que j'ai eu comme Premier Ministre la responsabilité de mettre en place dès 1982. Je ne crois pas nécessaire de rappeler ici face à quelles évolutions économiques mondiales nous nous trouvions et quelles en étaient les répercussions sur la France.

Vous me permettez seulement de penser Monsieur le Premier Ministre, que l'application continue de cette stratégie par mon gouvernement et par celui de Laurent Fabius, a créé les bases du redressement dont nous percevons aujourd'hui les premiers fruits.

Loin de s'identifier à la simple gestion d'une période de déflation, le IXème Plan définissait au contraire, après une concertation étroite avec les partenaires sociaux, une véritable stratégie de modernisation préparant l'avenir.

En privilégiant l'investissement, par exemple par la création des CODEVI et du Fonds Industriel de modernisation,

en accordant la priorité à la recherche dans une programmation ambitieuse,

en accentuant l'effort en faveur de la formation initiale et permanente,

il se donnait pour objectif essentiel de restaurer la compétitivité à moyen terme de notre économie qui est la clef d'un redressement durable de l'emploi.

Plus difficilement mais plus courageusement, il énonçait le principe d'une affectation des ressources plus favorable aux entreprises. Dois-je rappeler qu'il posait pour la première fois depuis le premier choc pétrolier l'objectif fondamental, et qui a été respecté, de plafonnement des cotisations

sociales des entreprises. C'était la volonté du Président de la République et du gouvernement que j'animais.

*

*

*

Le Xème Plan que vous nous présentez s'inscrit donc dans cette lignée. Mais si son ambition l'en rapproche, le contexte économique l'en différencie. Le IXème Plan s'exprimait en terme d'effort partagé. Le Xème Plan laisse entrevoir l'espoir d'un partage des premiers fruits, **l'espoir d'un plus juste partage.**

Ce débat est par excellence celui du moyen terme. Il se réfère à des marges de manoeuvre qui apparaîtront progressivement au cours de ces quatre années.

Monsieur le Premier Ministre nous a rappelé tout à l'heure le poids de la situation économique de la France et les incertitudes liées à l'avenir de la croissance économique mondiale.

La situation de l'emploi, le déficit de nos échanges industriels, la nécessité d'investir toujours plus et mieux, nous dictent une conduite de grande sagesse. L'ignorer serait en définitive jouer au détriment des efforts déjà réalisés. Et ce serait aller à l'encontre des intérêts de la grande masse des Français.

Il n'est donc pas question de "lacher la bride" pour reprendre une expression populaire.

On ne saurait pour autant prolonger indéfiniment le même discours. Les Français perçoivent que les contextes économiques ne

sont pas immuables. Les acteurs sociaux savent bien que des résultats ont été obtenus. Les uns et les autres finiraient par ne plus comprendre que soit tenu un discours identique dans une conjoncture différente.

Une autre étape s'est ouverte. Et n'en déplaise à ceux qui à droite de cet hémicycle brandissent la rigueur comme l'instrument mythique de quelque guerre de religion : il n'est pas iconoclaste au moment où nos entreprises retrouvent leur capacité bénéficiaire d'avant le premier choc pétrolier, au moment où elles distribuent assez généreusement leurs profits, de s'interroger sur l'affectation de cette valeur ajoutée, fruit de l'effort collectif des Français.

Indifférenciée selon les moments et les contextes économiques, la rigueur tuerait la rigueur. Il n'y a pas d'effort durable possible sans la conscience largement partagée que la justice sociale est au bout des sacrifices exigés. Je l'ai dit tout à l'heure, ce souci fondait la démarche du IXème Plan. Il ne saurait être absent de la réflexion présente.

Le groupe socialiste a voulu traduire cette préoccupation. Nous l'avons fait en des termes qui écartent toute caricature. Nous avons souligné qu'un partage social efficace est lui aussi facteur de compétitivité pour nos entreprises. Autre façon d'exprimer le fait économique dominant de la période : l'innovation sociale se trouve au coeur de la croissance de l'économie.

Ce débat a naturellement de multiples points d'application. Il signifie notamment que la répartition des revenus doit être plus équitable et la négociation sociale plus dynamique.

Quelle est la situation aujourd'hui et surtout peut-elle perdurer pendant 5 ans ? Telle est la question et notre réponse.

La hausse des revenus non salariaux et notamment des revenus du capital est très nettement supérieure à celle des prix.

L'évolution des revenus salariaux du secteur privé est nettement moindre mais assure pourtant une progression réelle du pouvoir d'achat.

En revanche, les traitements du secteur public voient leur pouvoir d'achat tout juste maintenu.

Enfin, depuis deux ans, par l'effet d'une loi votée à l'initiative du gouvernement Chirac, les retraites ne progressent plus comme les salaires et voient même leur pouvoir d'achat régulièrement réduit.

Il est clair qu'une telle situation ne sera pas toujours supportable. Si l'effort est demandé à tous, alors il est juste que tous profitent de ses fruits. Ayant été celui qui , en 1982, en 1983, a demandé à chaque Français de consentir à cet effort à la mesure de ses moyens, je suis fondé à vous dire aujourd'hui que ce principe d'équité doit accompagner l'accomplissement du plan.

Croit on vraiment pouvoir demander à nouveau aux fonctionnaires un notable effort en matière de productivité sans leur dire s'ils bénéficieront d'une fraction des résultats attendus ?

Croit on vraiment pouvoir demander aux retraités d'acquitter une cotisation supplémentaire sur leurs revenus alors que leurs pensions perdent du pouvoir d'achat ?

Croit on vraiment que la solidarité exige qu'un ménage gagnant de 8 à 10 000 francs par mois acquitte une contribution sociale généralisée. Alors que le poids des prélèvements obligatoires directs (Impôts sur le revenu, impôts locaux, cotisations sociales) que ce ménage supporte déjà en fait un des plus imposés parmi les pays développés?

C'est la perspective du progrès social qui assure dans la durée le dynamisme des économies de marché. La modernisation économique est de ce fait inséparable de l'innovation sociale.

Nous souhaitons que le Xème Plan témoigne en ce sens. Depuis près d'un an le gouvernement a renoué les fils d'une **négociation sociale** bien affaiblie au cours des deux années précédentes. Il faut désormais en tracer les objectifs neufs et ambitieux.

Comment le faire mieux qu'au travers du Plan, outil privilégié de la concertation avec les partenaires sociaux? Même si la brièveté des délais d'élaboration du document n'a pas permis de répondre entièrement à la légitime préoccupation de dialogue de ces organisations, nous devons en poser clairement les lignes de forces et les enjeux.

Discussion sur des salaires minima conventionnels qui restent inférieurs au SMIC dans la plupart des branches,

avancées vers l'organisation des tâches,

aménagement et réduction du temps de travail accompagnés par un allongement de la durée d'utilisation des équipements,

gestion prévisionnelle de l'emploi,

politiques de formation mieux adaptées, voilà un champ immense qui s'ouvre pour la durée du Plan.

L'existence d'un large secteur public figure en bonne place parmi les atouts d'une modernisation négociée. Les arguments développés ce soir par les libéraux sont loin de la tradition française. Comment ignorer que depuis 40 ans la plupart des grands projets à risque ont été portés par le secteur public, support essentiel en France de tous les projets de haute technologie.

Il est temps à l'occasion de ce Xème Plan de **rendre justice à l'économie mixte.**

La France a besoin d'un Etat qui fixe les règles du jeu -songeons à la transparence des marchés- et qui les fasse respecter. L'acceptation du marché est à ce prix.

Mais si l'Etat doit être arbitre, il doit aussi être acteur.

Cette situation n'est d'ailleurs pas spécifique à notre pays. Le rôle des commandes ou des aides publiques va en s'élargissant dans toutes les sociétés industrialisées.

En France, nous avons la chance d'avoir un secteur public efficace

et dynamique. Nos entreprises publiques, auxquelles les nationalisations ont redonné une situation florissante, réussissent. Ne viennent -elles pas de dégager 33 milliards de francs de profit? Surtout elles investissent massivement dans l'avenir.

Sans ce système d'économie mixte, les objectifs du Xème Plan se trouveraient hors de portée. Et mes chers collègues plutôt qu'un débat de principe, je préférerais que nous nous interroguions sur les stratégies de développement de nos entreprises et sur l'évolution indispensable de leur mode de gestion.

Les problèmes auxquels sont confrontées les sociétés modernes sont complexes. Ils exigent une grande acuité du jugement. On ne trouvera pas dans l'illusion douceuse de la disparition des idéologies, voire des idées tout court, la voie d'un progrès de l'humanité. Le Plan en France a toujours été l'antidote aux tentations de sociétés molles ou résignées. Il a toujours su accueillir les idées d'hommes courageux qui surent en leur temps rompre avec la trop grande monotonie des débats d'habitude. Ce fut le cas d'hommes aussi différents que Jean Monnet ou Pierre Massé.

Cet esprit du Plan, nous devons le prolonger. Le prolonger dans ce Xème Plan dont nous discutons aujourd'hui. Le prolonger dans les travaux à venir, qui en sont l'approfondissement naturel, notamment sur l'évaluation des politiques publiques, et la place de la France dans la division internationale du travail.

Mais le prolonger surtout en Europe.

La période couverte par le Xème Plan sera celle de **l'intégration complète de la France dans l'ensemble économique européen.**

Le projet de Plan met donc en avant notre ambition européenne. Nous savons que la France dispose d'atouts nombreux au premier rang desquels je mettrais la détermination du gouvernement tout entier et tout d'abord du Premier Ministre de "jouer l'Europe".

Nous sommes convaincus depuis longtemps que la création d'un ensemble économique européen est une nécessité pour la France si celle-ci veut rester dans le peloton de tête des Nations développées. Nous savons aussi que les lois du marché appliquées à un espace européen de 320 millions d'habitants sont un facteur d'enrichissement pour les Français.

Mais nous avons aussi pleinement conscience que le redoublement de la concurrence, pour être positif dans l'ensemble, entraînera un surcroît d'exploitations, d'inégalités, d'injustices, que nous devons combattre : l'Europe de la protection des travailleurs, l'Europe de la protection sociale, l'Europe sociale sont des chimères dangereuses aux yeux des libéraux. Pour nous, elle constitue un pilier de l'Europe unie aussi fondamental que celui du marché unique.

Si nous ne voulons pas que l'Europe soit le prétexte d'une régression sociale, nous devons le dire bien haut à l'occasion de cette présentation du Xe Plan. Faute de quoi c'est l'idée d'Europe qui risquerait de régresser.

C'est pourquoi le marché unique nous impose à la fois une planification d'une autre dimension et une refonte de notre aménagement du territoire.

Nous sommes favorables à un Plan européen, à un europlan. Il n'est pas possible de bâtir l'Europe sans un calendrier précis, sans une programmation à moyen terme. Malgré les réticences de certains de nos partenaires c'est une idée que nous devons avancer.

Mais il nous faut aussi repenser notre aménagement du territoire. C'est également une question de solidarité. Voilà pourquoi nous proposons que soit intégrée dans le plan le renforcement de la coopération inter communale et la réduction du nombre de régions.

Monsieur le Ministre, le Xème Plan est donc celui du déclin de la crise. Il s'exécutera sur quatre années, quatre années décisives sans doute pour la France et pour l'Europe. Rarement autant de choix devront être exercés en si peu de mois.

Le Gouvernement porte cette responsabilité, et nous le soutenons. Nous n'avons pas à cet égard la même responsabilité. Nous sommes ici l'expression des souhaits des français, le reflet d'une opinion, les mandataires d'un projet de justice sociale.

A vous, Monsieur le Ministre du Plan, à vous encore Monsieur le Premier Ministre, il appartient de fixer en permanence les frontières du possible.

C'est ce qui a été fait. C'est le plan du possible. Il éclaire l'avenir et c'est pourquoi nous voterons ce projet dès lors que nos amendements seront repris.

Eh oui Monsieur le Ministre, nous avons, nous aussi, pour le Plan une ardente obligation qui se confond avec une ardente ambition.